





Projet Pédagogique 2020/2021









SOMMAIRE

INTRO	ODUCTION	3
Un	projet pédagogique, pour répondre à quoi ?	3
LES V	/ALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	4
I. II. III. IV.	Les valeurs d'Alfa3a Les intentions éducatives Le Projet Educatif De Territoire - PEDT Les objectifs du projet pédagogique	4 5
L'ACCUEIL DE LOISIRS		16
I. II. III. IV.	Historique Locaux et emplacement Période d'ouverture Public de la structure	16 16
L'EQI	UIPE D'ANIMATION	18
I. II. III. IV. V.	Le Directeur	19 19 20
LE FC	ONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	21
I. II. III.	L'accueil en permanenceAssocier à, et pour la vie de la structure	23

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout, à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant, en tant qu'individu à part entière, qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables et ludiques possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

I. Les valeurs d'Alfa3a

Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)

L'accueil de loisirs des Grands Chênes est géré par l'association Alfa3a.

L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs (accueil périscolaire, TAP, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires).

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie collective
- Le développement des valeurs individuelles et sociales

II. Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente. Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes. Le centre garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III. Le Projet Educatif De Territoire - PEDT

Tous les axes présentés dans le projet éducatif territorial ont été validés par le comité de pilotage mis en place pour l'organisation des nouveaux rythmes scolaires.

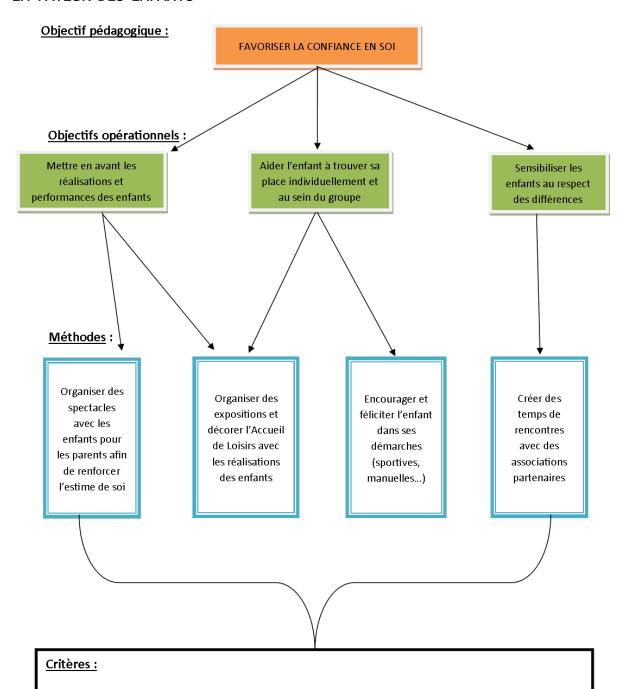
- La vie en collectivité;
- L'autonomie ;
- La participation;
- L'environnement ;
- Le respect de soi ;
- Le développement durable ;
- La solidarité;
- La citoyenneté ;
- L'intergénérationnel;
- Les différents handicaps ;
- Le respect de la pensée de l'enfant.

IV. Les objectifs du projet pédagogique

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en tenant compte du PEDT, l'équipe de l'Accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

1 - EN FAVEUR DES ENFANTS

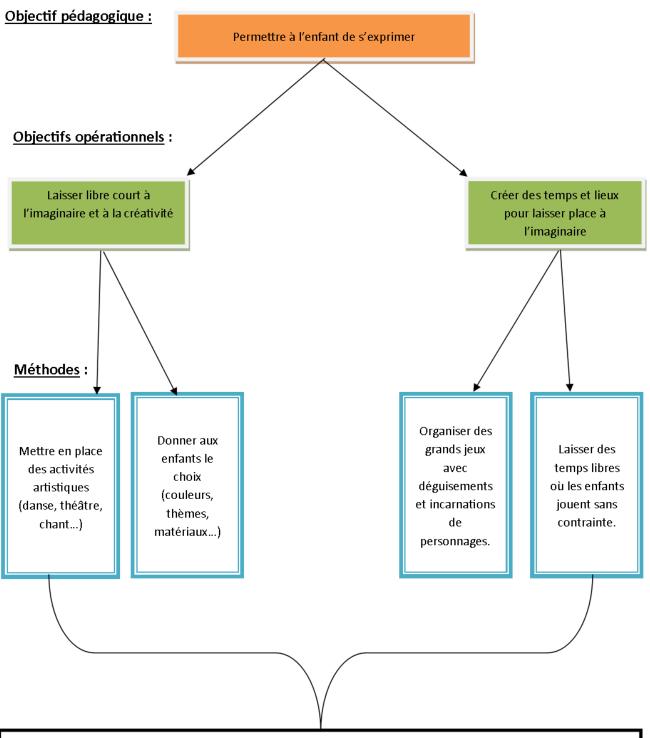


- Vérifier que dans l'année un spectacle et une exposition ont été mis en place
 - Observer si l'Accueil de Loisirs est décoré avec des créations d'enfants
- Constater que les animateur prennent le temps de faire des bilans de journée avec les enfants

Objectif pédagogique: FAVORISER LA PRISE DE CONSCIENCE SUR SON ENVIRONNEMENT **PROCHE** Objectifs opérationnels: Encourager les enfants à Apporter des notions sur la Donner les moyens à protection de découvrir les alentours l'enfant d'acquérir des notions l'environnement de développement durable Méthodes: Mettre en place Mettre en des outils pour Organiser des Mettre en Mettre en permettre à place des place des jeux sorties sur le place des activités et l'enfant de faire thème sorties de de piste, du tri projets d'aniproximité (city courses (déchèterie, (poubelles de mations sur ce stade ...) d'orientation... SEDEFAGE ...). thème. tri, composte ...)

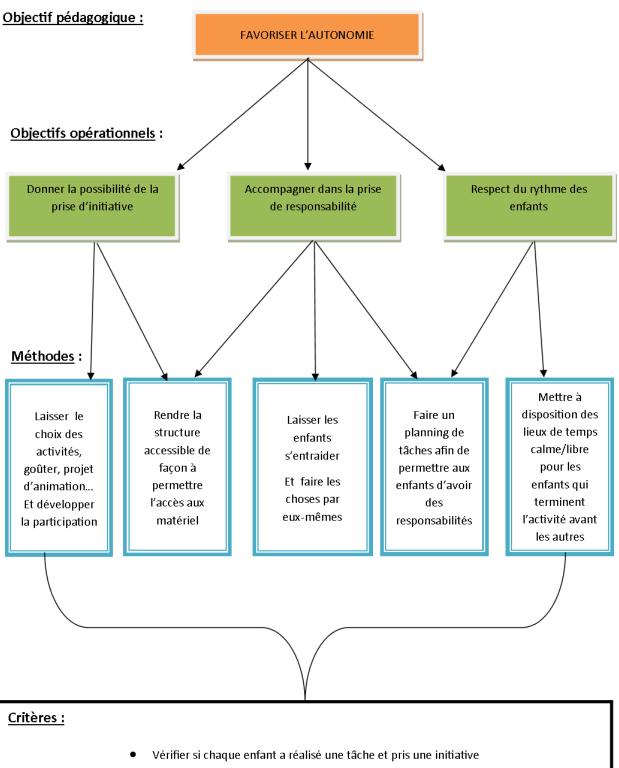
Critères:

- S'assurer que durant l'année scolaire les enfants ont eu l'occasion de se rendre aux lieux principaux de la commune
 - Vérifier si au moins une des méthodes à été réalisée
 - Avoir mis en place des activités ou outils pour le recyclage et/ou le développement durable

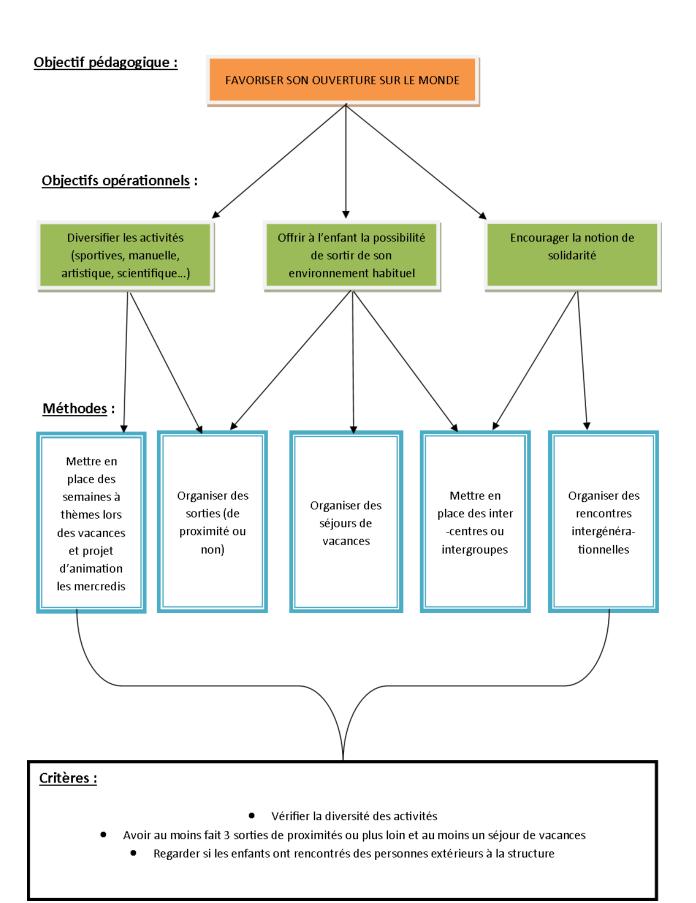


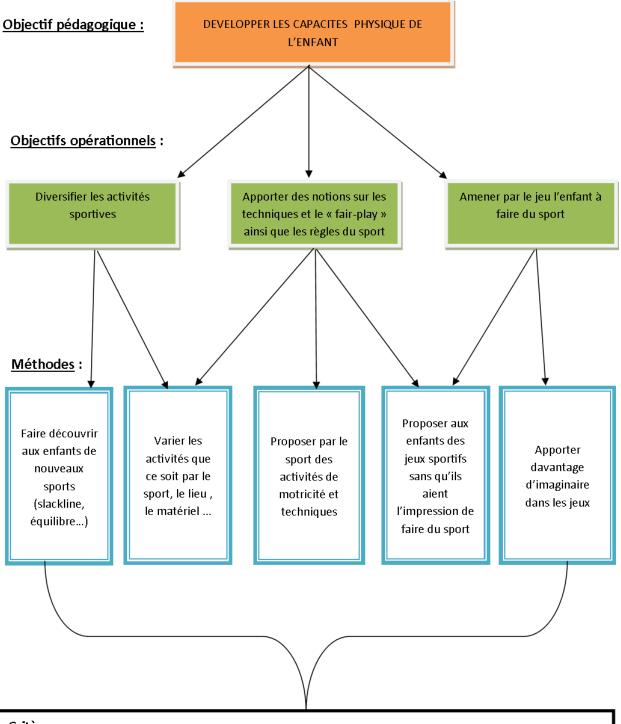
Critères:

- Vérifier que des activités d'expressions ont été mise en place et si le matériel est suffisant pour permettre le choix
 - Vérifier la mise en place de grands jeux plusieurs fois dans l'année
 - Vérifier si des temps libres sont réalisés



- Observer si les enfants réussissent à choisir leur activité/goûter plus aisément
- Être attentif à l'évolution des enfants dans la réalisation de leur activité seul



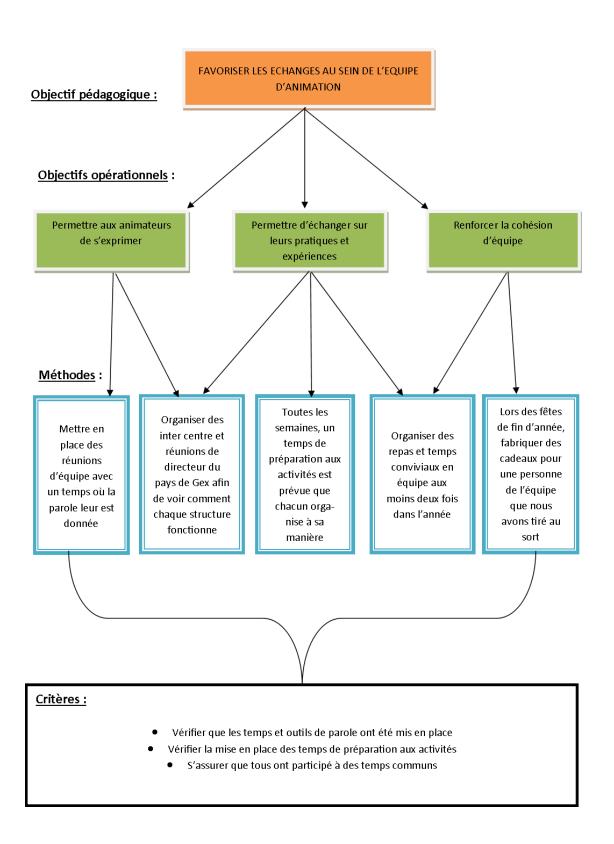


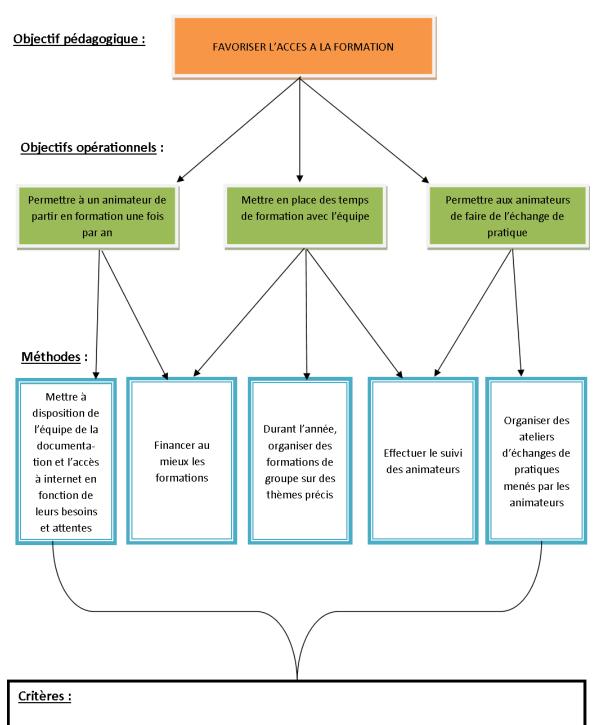
Critères:

- Vérifier la diversité des activités sportives
- Être attentif à l'imaginaire mis en place par les animateurs
- Regarder en début d'année les enfants qui n'aiment pas le sport et voir si cela évolue en cours d'année

Objectif pédagogique: DEVELOPPER LA NOTION DE RESPECT ET DE VIE EN COLLECTIVITE Objectifs opérationnels : Ouvrir la conscience aux enfants Laisser l'opportunité aux Donner des notions à de l'importance du respect enfants de faire des choix en l'enfant sur les règles d'autrui et des biens publique collectivité d'hygiènes Méthodes: Mettre en Prendre le place des Etablir avec les temps Faires des temps où les Mettre à d'expliquer à enfants les votes pour leur enfants disposition des l'enfant quand règles de vie permettre de choisissent lieux et temps de la structure, il fait une faute faire des choix leur activité. nécessaires à du groupe et s'assurer (décoration de Prendre le une bonne qu'il a compris ainsi que les la salle, nom temps hygiène sanctions et accepte sa du groupe ...) d'expliquer les sanction règles Critères: S'assurer que les règles de vie ont été réalisées et comprises Vérifier la mise en place de moments qui permettent le choix Mettre les sanctions à exécution et regarder si elles diminuent

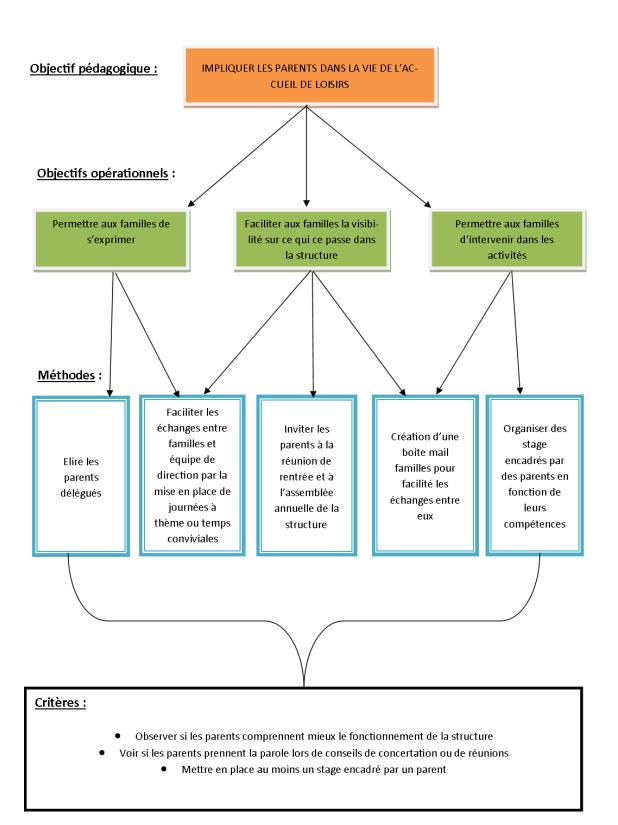
2 - EN FAVEUR DE L'EQUIPE





- Vérifier qu'au moins un animateur est parti en formation durant l'année
 - Observer la mise en place d'atelier d'échanges de pratiques
- S'assurer de la mise en place de formations de groupe au moins 1 fois par an

3 - EN FAVEUR DES FAMILLES



L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. Historique

Depuis 1987 maintenant, l'association Alfa3a gère l'Accueil de Loisirs de la commune de Prévessin-Moëns.

La commune de Prévessin-Moëns est une ville de 8 223 habitants située dans l'Ain.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

II. Locaux et emplacement

L'Accueil de Loisirs bénéficie des locaux mis à disposition par la mairie de Prévessin-Moëns. Ils se composent de la façon suivante :

- 5 salles d'activités,
- 2 blocs sanitaires (lavabos, toilettes enfants, adultes et handicapés),
- 1 espace de rangement du matériel créatif et d'entretien
- 1 chalet pour les jeux extérieurs
- 2 espaces de rangement du matériel volumineux,
- 1 cuisine,
- 1 bureau de direction.

III. Période d'ouverture

L'Accueil de Loisirs des Grands Chênes est ouvert toute l'année sauf pendant les jours fériés ainsi que pendant 4 semaines en été (alternance entre Juillet et Août) et 1 semaine pendant les vacances de Noël. Il propose divers temps d'accueils pour les enfants.

IV. Public de la structure

Capacité d'accueil :

- Accueil Périscolaire
 150 enfants
- Accueil mercredi50 enfants
- Accueil Extrascolaire
 60 enfants

Caractéristique du public accueilli :

Les enfants accueillis ont entre 3 et 12 ans.

L'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir des enfants handicapés sous réserve de conditions à voir directement avec le directeur.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a

Méloanne
ALLAMANOMERCIER
Assistante
administrative
(CDI)

Loic MONTESUIT

Directeur BPJEPS (CDI)

Laurie MATON

Directrice adjointe BPJEPS stagiaire (CDI)

Loure MEUNIER

Animatrice référente CAP Petite Enfance (CDI) Fanny BARDONE

Coordinatrice BPJEPS (CDI)

Jennifer CHARRION BAFA (CDU) groupe des petits 3 / 6 ans
Olivia DONA BAFA (CDU) groupe des grands 6/11 ans
Justine MAGNIN CAP PETITE ENFANCE (CDU) groupe des petits 3 / 6 ans
Louise BADDOUR BAFA (CDU) groupe des grands 6 / 11 ans
Florine BARLET BAFA Stagiaire (CDU) groupe des grands 6 /11 ans
Thomas BELLAS BAFA Stagiaire (CDU) groupe des grands 6 /11 ans
Fatiha EL HARRARI non diplômée (CDI) temps périscolaire
La commune met à disposition des enseignants, des ATSEM, des agents communaux.

I. Le Directeur

Il a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confié, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Il travaille étroitement avec les partenaires directs.

Il est le principal interlocuteur, flexible, il prend les décisions.

Il est garant du respect du projet pédagogique, de la législation.

Il s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

Il s'assure de lutter contre la pauvreté des enfants.

II. L'adjointe et l'animatrice référente

Sous l'autorité du directeur de l'accueil de loisirs, elles dirigent l'équipe d'animation, elles gèrent les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elles sont garantes du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elles forment les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elles mettent en place les stages.

Elles sont en lien avec les partenaires locaux pour la mise en place de projet.

III. Rôle de l'onimoteur

Sous l'autorité du directeur et de l'animatrice référente de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par la Délégation Départementale de la Cohésion Sociale.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

IV. L'assistante administrative

Sous l'autorité du directeur, elle est en charge de l'inscription des enfants aux activités,

Elle gère le suivi des impayés.

V. Formations et évaluation

La communication est un élément essentiel du travail d'équipe et favorise la formation de tous. Tout au long de l'année, durant le temps d'animation ou lors de réunions, des échanges ont lieu, permettant à chacun d'apprendre de l'autre. Les animateurs s'évaluent et sont évalués tout au long de l'année.

Certaines réunions permettent aux équipes de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux.

Selon les besoins de chacun des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA, des formations spécifiques sur des thématiques proposées par la DDCS ou d'autres partenaires.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueillir, associer, accompagner

I. L'accueil en permanence

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

Des temps d'accueils :

A l'Accueil de Loisirs, des Grands Chênes

Accueil des parents et des enfants le matin :

Les enfants arrivent à 7h30

Départ des enfants à l'école :

Les enfants partent à 8h20

Accueil des parents et des enfants pendant les vacances :

Les enfants arrivent entre 8h et 9h

Départ des parents et des enfants pour les vacances :

Les enfants partent entre 17h et 18h30

Accueil des enfants le soir :

Les animateurs récupèrent les enfants à 15h45 dans les salles de classe

Accueil des parents le soir et départ des enfants :

Les portes ouvrent à 16h30 et ferment à 18h30

Accueillir l'enfant dans sa famille :

Partenaires principaux de la structure, les parents sont, avant tout, les partenaires pédagogiques de la structure.

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

L'accueil de loisirs s'inscrit dans le label Plan Mercredi.

Temps en familles

Le vendredi soir, avant les vacances scolaires, sera organisé un « temps café » avec les familles afin de partager un moment convivial et de permettre aux parents de découvrir les projets menés et de s'impliquer dans la vie du centre.

Enfin, un mercredi par mois de 14h30 à 17h00, l'Accueil de Loisirs propose des activités pour les familles « les môm'en familles ». Les parents accompagnés de leurs enfants ont la possibilité de venir faire une activité à la Maison Des Familles encadré par un animateur puis de partager le goûter ensemble.

Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

Soigner

Le directeur et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1. L'assistant sanitaire habituel de la structure est l'animatrice référente.

Trousse à pharmacie :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

L'hygiène:

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.

II. Associer à, et pour la vie de la structure

Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'Alfa3a.

Participer à la vie quotidienne de la structure :

Le temps du goûter :

Pour les élémentaires : il est sous forme de self-service, l'enfant vient se servir. Ce système permet aux enfants de choisir ce qu'ils veulent, d'être plus autonomes et de diminuer le temps de goûter. Puis, chaque enfant est responsable de laisser l'espace du goûter propre avant de partir en activité.

Pour les maternelles : les ATSEM sont en chargent des enfants de 15h45 à 16h30 et leur donnent le goûter.

Inscrire la structure dans la vie locale :

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des évènements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un

vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants tout au long de l'année.

L'assemblée annuelle et comité de concertation permet de rassembler toutes les familles, de faire un bilan de l'année et d'aborder les projets de la suivante.

La Mairie :

Financeur, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

Caisse D'Allocations Familiales :

La CAF de l'Ain finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

L'Ecole des Grands Chênes

L'Accueil de Loisirs est un espace de relais entre l'école et les familles. Nos liens avec l'école sont donc privilégiés.

L'association des parents d'élèves :

Le Sou des Ecoles est l'association des parents d'élèves de l'école municipale. L'association récolte des fonds en organisant diverses manifestations dans le but de réaliser des projets à l'intention des enfants.

Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble, faire équipe.

III. Accompagner l'épanouissement

Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.

Les temps des activités

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ».

Les activités périscolaires

Les enfants sont séparés en 2 groupes d'âge. On retrouve les moins de 6 ans dans les salles du bas et les plus de 6 ans dans les salles du haut.

Les animateurs en charge des maternelles récupèrent les enfants à 16h30. Différents temps d'activités sont proposés afin de répondre à leurs besoins et attentes. Ils peuvent ainsi choisir de profiter de parcours de motricité dans une salle dédiée. Ils peuvent décider de laisser libre cours à leur esprit artistique en créant dans l'espace manuel ou bien décider de s'occuper en découvrant des jeux de plateau, en jouant à des jeux d'imitations ou autre.

Les animateurs des plus de 6 ans fonctionnent sur un principe similaire ou le libre choix est proposé aux enfants. Ils peuvent se rendre en salle manuelle pour créer ou encore se rendre en salle ludothèque pour trouver des jeux de construction, jeux de plateau ou autre. Et ils peuvent choisir les temps de jeux collectifs ou sportifs qui ont lieu en extérieur ou à la salle Gaston. Ces différentes possibilités offrent l'opportunité aux animateurs de répondre aux attentes et besoins des enfants. Besoin de créer, de se dépenser, de partager des moments collectifs.

Une salle consacrée aux devoirs est mise à disposition. Aussi, pour ceux désirant s'avancer dans leurs devoirs scolaires, ils peuvent s'y rendre et trouver le calme nécessaire à la bonne réalisation des devoirs.

Les activités mercredis

L'équipe propose aux enfants un programme d'animation par cycle. L'élaboration de ces programmes tient compte des attentes du public, du calendrier et des conditions météorologiques.

De plus, durant ce temps d'accueil, nous proposons des sorties afin de favoriser chez l'enfant l'ouverture sur le monde extérieur. Des échanges avec les deux Accueils de Loisirs de Prévessin-Moëns sont également mis en place lors de projets spécifiques (ex : correspondance, etc.) ou lors de temps de rencontres régulières (mercredis et petites vacances scolaires). Des partenariats locaux ou avec d'autres structures sont également mis en place lors de projets spécifiques (ex : repas des aînés, associations ECLAT, sportives ou culturelles, arbre de Noël, raid blanc, « Animômes », des stages, etc...).

Les activités vacances

A chaque période de vacances scolaires, l'équipe d'animation propose un thème. Différentes activités sont mises en place pour illustrer ce dernier. Le planning d'activité doit contenir une alternance de jeux extérieurs et intérieurs, d'activités manuelles/créatives et sportives. Les animateurs doivent inviter les enfants à mener à bien leurs activités et à les finir. Des excursions, des sorties de proximité, des réalisations manuelles, des jeux de plein air, des ateliers d'expression ou des stages d'initiation sont également organisés.

Nous essayons également de développer durant les périodes de vacances des projets spécifiques en partenariats avec des acteurs locaux ou d'autres structures du pays de Gex. Enfin, ces périodes sont l'occasion d'organiser des séjours de vacances à l'Accueil de Loisirs plus communément appelés : camps ou mini-camps, mais aussi des stages sur des thématiques bien précises souvent avec le soutien d'intervenants qualifiés. Pendant les vacances de la Toussaint, l'Accueil de Loisirs, à l'occasion d'Halloween, organise une soirée déguisée avec les familles.

Les journées spéciales

Dans la mesure du possible la structure tente de participer au maximum aux journées organisées par la commune (journée du patrimoine, nettoyage de printemps, fête de la musique, carnaval...).

Les stages

L'Accueil de Loisirs organise des stages lors de période de vacances. Ceux-ci permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux sports...

Les séjours courts et séjours de vacances

L'Accueil de Loisirs organise des séjours lors de chaque période de vacances. Ceuxci permettent aux enfants de favoriser leur ouverture sur le monde, de découvrir de nouveau horizon ainsi que de développer la notion de respect et de vie en collectivité.

L'organisation dans l'espace

Les groupes :

Durant les mercredis et vacances scolaires, les enfants sont répartis en 2 groupes : Les petits loups (3 à 6 ans) et les Chênes (6 à 11 ans).

Accompagner, c'est écouter des besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction

Ce présent projet est applicable à partir du 01/09/2020.

Il est un engagement de l'ensemble de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs. Il permet à chacun des acteurs de l'Accueil de Loisirs de savoir ce pourquoi nous sommes présents auprès des enfants et ce que nous souhaitons leur apporter.

Signature du directeur

Accueil de Loisirs des Grands Chênes 36 Impasse Gaston Laverrière 17 280 Prévessin-Moëns Tél: 04 50 40 89 24 Mail: prevessin.animation@alfa3a.org